



Parti socialiste  
jurassien

Motion n° 1087

PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

### Assemblée interjurassienne : basta !

La votation du 24 novembre a débouché sur un résultat négatif dont l'ampleur a surpris les autorités politiques jurassiennes. La région francophone du canton de Berne a clairement enterré le projet de nouvel Etat. Nous devons en prendre acte.

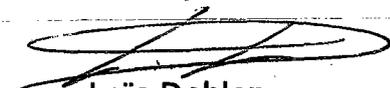
Conformément à la déclaration d'intention signée entre le Conseil-exécutif bernois et le Gouvernement jurassien, le processus va se poursuivre pour les communes qui souhaiteraient rejoindre le canton du Jura. A ce titre, le groupe socialiste au Parlement jurassien se réjouit du «OUI» qui est sorti des urnes à Moutier. Nous nous engagerons d'ailleurs pour que Moutier et les communes de sa couronne, si elles le souhaitent, puissent rejoindre la République et Canton du Jura.

Quelques jours après la votation du 24 novembre, certains milieux, ceux-là mêmes qui ont allègrement méprisé les Jurassiennes et Jurassiens durant la campagne, se demandaient s'il ne serait pas opportun de prolonger le mandat de l'AIJ, voire de l'étendre à la ville de Bienne et/ou au canton de Neuchâtel.

Le 24 novembre dernier, la région francophone du canton de Berne a fait un choix que nous respectons. Ce choix implique le règlement politique de la Question jurassienne au terme des votes communalistes. Qui dit fin de la Question jurassienne dit également fin de l'Assemblée interjurassienne et instauration de relations intercantionales conformes aux usages confédéraux.

**Dès lors, nous demandons au Gouvernement jurassien de se conformer à la déclaration d'intention qui prévoit expressément la suppression de l'AIJ au terme du processus décrit dans ladite déclaration.**

Le responsable :

  
Loïc Dobler

  
Delémont, le 18 décembre 2013

